

Contre le Courant

Organe de l'Opposition Communiste

(Mensuel)

ABONNEMENTS :

France		Extérieur	
Un an.....	25 fr.	Un an.....	35 fr.
Six mois.....	14 fr.	Six mois.....	20 fr.

Chèque postal : Contre le Courant 1169-22-Paris

Adresser la correspondance
pour la Rédaction et l'Administration à :

« Contre le Courant »

8, Boulevard de Vaugirard, PARIS (15^e)

SOMMAIRE

Avant le bannissement : La dernière Déclaration de Trotsky. — Sur le vote secret (L. TROTSKY). — Nous demandons au Gouvernement des Soviets... de mettre fin à cette situation inouïe (Adresse de Conseils de fabrique d'Autriche). — Le Bureau Politique trompe les ouvriers. — Les surintendantes d'usine. — Nouvelles de Trotsky.

AVANT LE BANNISSEMENT

La dernière Déclaration de Trotsky

*Au Comité Central du Parti Communiste
de l'U. R. S. S. (bolchévik)*

*Au Comité Exécutif
de l'Internationale Communiste*

Aujourd'hui, 16 décembre, le représentant du Collège du *Guépéou*, Volynsky, m'a formulé verbalement au nom de ce collège un ultimatum, à peu près textuellement ceci :

« L'activité de vos camarades d'idées a pris dans le pays, au cours de ces derniers temps, un caractère nettement contre-révolutionnaire; les conditions dans lesquelles vous êtes placé à Alma-Ata vous laissent parfaitement en mesure de diriger cette besogne; c'est pour cette raison que le Collège du *Guépéou* a décidé d'exiger de vous la promesse catégorique de cesser votre activité; sinon, le Collège se verra dans l'obligation de changer les conditions de votre existence en vous isolant complètement de la vie politique; cela posera en même temps la question du changement de votre lieu de résidence. »

Je déclarai au représentant du *Guépéou* que je ne pourrais lui donner qu'une réponse écrite, dans le cas où il me remettrait l'ultimatum du *Guépéou* formulé également

par écrit. Mon refus de présenter une réponse verbale, provenait de la certitude, basée sur le passé tout entier, que mes paroles seraient à nouveau odieusement déformées dans le but d'induire en erreur les masses travailleuses de l'U. R. S. S. et du monde entier.

Néanmoins, indépendamment de ce que fera par la suite le Collège du *Guépéou* (qui n'exerce pas en cette affaire un rôle déterminé par lui-même, mais ne fait que mettre en pratique une décision ancienne, connue de moi depuis longtemps et adoptée par la fraction restreinte de Staline) j'estime nécessaire de porter à la connaissance du Comité Central du Parti Communiste de l'U. R. S. S. ce qui suit :

Exiger de moi un renoncement à l'activité politique, c'est exiger que j'abjure la lutte pour les intérêts du prolétariat international, lutte que je n'ai cessé de mener depuis trente deux ans, c'est-à-dire au cours de toute ma vie consciente. La tentative de représenter cette activité comme étant « contre-révolutionnaire » émane de ceux que j'accuse en face du prolétariat mondial de fouler aux pieds les bases de l'enseignement de Marx et de Lénine, de porter atteinte aux intérêts historiques de